Coaching de prise de fonction

Véronique Lauvergeat
Coach

Edition janv 2024

Enjeux et Objectifs :

Intégrer de nouvelles fonctions représente une réelle opportunité de progrès tant sur le plan personnel que professionnel. Au vu de la complexité de certaines fonctions et de certains contextes, cette période de transition peut s'avérer difficile. L'enthousiasme a tendance à cohabiter avec le doute ; l'expérimentation a besoin d'être sécurisée.

Du fait des coûts induits en cas d'échec, le coaching est désormais un outil de l'intégration **- accélérateur de réussites**.

Le coaching individuel de prise de fonction permet à l'entreprise d'**optimiser le processus d'appropriation** et permet à la personne de **s'exercer dans ses apprentissages** - revisiter les fondamentaux de sa fonction, s'ajuster dans son positionnement, son organisation, ses relations, **développer son propre style de management et de leadership.**

Processus :

Briefing avec le commanditaire de l'entreprise

Phase de Lancement

Lancement en tripartite avec le coach, la personne et le commanditiaire (N+1 et/ou RH) et validation d'un contrat d'objectifs et des règles du jeu.

Phase de Développement

Processus de coaching incluant une série d'entretiens pour mobiliser de nouvelles ressources et expérimenter en fonction des nécessités du terrain.

Phase de Clôture

Restitution en tripartite à l'issue du coaching pour valider les progrès et ancrer les changements dans la durée.

Note de synthèse pour la personne

Modalités :

L'intervention se déroule pendant une période de 6 à 9 mois sur la base de 20 heures et comporte :

1 briefing avec le commanditaire sur le contexte, les enjeux et les résultats attendus.
1 entretien préalable avec la personne concernée par le coaching - suivi d'un contrat d'objectifs rédigé pour la personne.
1 réunion tripartite de lancement avec le manager - suivie d'un contrat de prestation signé avec l'entreprise.
1 série de 8 entretiens individuels de 2 heures avec la personne.
1 réunion tripartite de restitution avec le manager - synthèse rédigée avec la personne.
1 bilan à froid - 6 mois après la clôture du travail.

Le coaching est une démarche de développement personnel et professionnel.
Il s'agit d'accompagner une personne dans son rôle professionnel dans un contexte spécifique.
Le travail est basé sur un échange dynamique et permet de confronter la personne aux enjeux de sa situation et de favoriser par l'écoute, le questionnement et la reformulation, le développement de nouvelles ressources au service de son positionnement et de son action dans son nouveau projet professionnel.

Public :

Cadres et managers lors d'une prise de fonction :
première expérience d'encadrement, management de ses anciens collègues, nouveau projet, nouveau poste à enjeux.

Tarif : sur devis.

Les + de mon intervention :

- **Un coaching direct, créatif et pragmatique.**
- **Un accompagnement dynamique, inconditionnellement tourné vers l'action.**
- **Un processus unique, bâti sur mesure et une démarche résolument interactive.**
- **Des évolutions visibles en termes de positionnement, d'organisation, de relations et d'efficacité personnelle.**
- **Une relation partenariale avec l'encadrement.**
- **Une approche personnalisée qui fait converger l'intérêt de la personne en termes de développement et l'intérêt de l'entreprise en termes de résultats opérationnels.**

RESPECT - ENGAGEMENT - ACTION

Contact :
06 07 28 73 18

Entreprise domiciliée : VL Consultante - 292 rue du Château - 45370 MAREAU AUX PRÉS
SIRET : 508 065 513 00014 - **APE** : 7022 Z - **URSSAF** : 450 3304534322
Mail : veronique.lauvergeat@coach-partenaire.com Site : http://www.coach-partenaire.com